

A R R E T E 2901800000 COR005
PORTANT AVANCEMENT D'ECHELON A L'ANCIENNETE MINIMALE
DE MME COROLLER BRIGITTE
AGENT D'ENTRETIEN

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE COMMUNE DE BRENNILIS

29690 BRENNILIS

VU LA LOI NO 82-213 DU 2 MARS 1982 MODIFIEE, RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS.,
VU LA LOI NO 83-634 DU 13 JUILLET 1983 MODIFIEE, PORTANT DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES.,
VU LA LOI NO 84-53 DU 26 JANVIER 1984 MODIFIEE, PORTANT DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES A LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE.,
VU LE DECRET NO 94-1155 DU 28/12/1994 AVEC EFFET DU 01/08/1994, FIXANT L'ECHELLE INDICIAIRE APPLICABLE A CE GRADE.,
VU LE DECRET NO 90-829 DU 20/09/1990 AVEC EFFET DU 01/08/1991, FIXANT LA DUREE DE CARRIERE APPLICABLE A CE GRADE
CONSIDERANT QUE MME COROLLER BRIGITTE
REMPLOIT LES CONDITIONS D'ANCIENNETE ET QUE SA VALEUR PROFESSIONNELLE JUSTIFIE UN AVANCEMENT D'ECHELON A L'ANCIENNETE MINIMALE.,
CONSIDERANT QUE LA COMMISSION PARITAIRE A PRIS CONNAISSANCE DE CET AVANCEMENT.,

A R R E T E

ARTICLE 1: LA SITUATION DE MME COROLLER BRIGITTE
NE(E) LE 27/02/60 EST ETABLIE COMME SUIV :

I	SITUATION ACTUELLE	I	SITUATION NOUVELLE	I
I	A COMPTER DU 09/09/1994	I	A COMPTER DU 09/03/1996	I
I	03 ECHELON	I	04 ECHELON	I
I	E2	I	E2	I
I	IB 251 IM 252	I	IB 263 IM 259	I
I	ANCIENNETE DANS L'ECHELON	I	RELIQUAT D'ANCIENNETE	I
I	00 AN(S) 00 MOIS 00 JOUR(S)	I	00 AN(S) 00 MOIS 00 JOUR(S)	I

ARTICLE 2: LE SECRETAIRE GENERAL EST CHARGE DE L'EXECUTION DU PRESENT ARRETE QUI SERA:

- TRANSMIS AU REPRESENTANT DE L'ETAT.
- TRANSMIS AU PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION.
- TRANSMIS AU COMPTABLE DE LA COLLECTIVITE.
- NOTIFIE A L'INTERESSE(E).



FAIT A : BRENNILIS
LE : 02 Juillet 1997

LE MAIRE

- .. CERTIFIE SOUS SA RESPONSABILITE LE CARACTERE EXECUTOIRE DE CET ACTE.
 - .. INFORME QUE LE PRESENT ARRETE PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE LA PRESENTE NOTIFICATION.
 - .. NOTIFIE LE 02 Juillet 1997
- SIGNATURE DE L'AGENT

Gouppel



COURRIER ARRIVE
LE
- 3. JUIL. 1997
SC... PREFECTU...